

Pléiade : jaquettes papier à la demande...

Désolé du pavé à venir : on ne se refait pas !
L'année dernière j'en avais fait quelques unes, en essai, avant de demander à Gallimard si tout ceci était bien « réglo » :

A-t-on le droit d'imprimer, à sa guise, des morceaux de papier pour équiper ses volumes d'occasion, de ces demi-jaquettes (une pour la couverture + une pour le verso) qui étaient en principe incluses lors de l'achat neuf avant 1986 (et qui survivent d'ailleurs dans les coffrets..), mais qui soit se sont dégradé avec le temps, soit ont disparu ? J'ai noté que les lecteurs-collectionneurs sont très variables dans leurs choix et leurs goûts : certains ne gardent que les volumes nus, d'autres qu'avec le rhodoïd (et donc éventuellement avec jaquettes), d'autres que dans un boîtier sans rien, d'autres gardent tout... Perso je garde tout !

Un refus catégorique m'a été répondu, comme quoi il y a une « charte graphique » etc., et que je n'ai pas à faire de copie, imitation, contrefaçon de quelque sorte que ce soit !

De là, je me suis longuement posé la question : qu'appelle-t-on une contrefaçon ? Il s'agit de quelque chose pas cher, imitant un vrai produit « de marque » à l'origine plutôt cher car il y a une marque : un produit de luxe ou très à la mode. On utilise donc sans vergogne cette marque très connue, son logo très connu, imitant son style et l'on obtient quelque chose pouvant s'utiliser en ersatz de ce vrai produit pour un coût bien moindre (c'est le but !). L'ersatz fait illusion, de loin et même souvent de près, ça passe... Exemples : Fausse Rolex, fausse paire de baskets Nike, Adidas et autres, faux T-shirt ou autre textile avec le nom « Louis Vuitton » ou autre

marque de couturier, designer ou autre, faux maillot de foot du PSG, du l'OM, du Bayern Munich ou que sais-je comme autre club ! De telles imitations de produits originaux sont illégales car ce sont des copies pures et simples. Elles peuvent tromper l'acheteur qui s'imagine acheter un vrai produit de marque ; elles se caractérisent par : -un prix bas –une fabrication chinoise –et une qualité qui peut être discutable. Le point important à noter est que ces produits d'imitation peuvent s'utiliser seuls ! C'est pourquoi je rajoute dans cette catégorie les affiches de films de cinéma : J'allais m'y pencher plus loin en cherchant un exemple dans le domaine de l'imprimerie : mais en fait: une affiche de film peut bien s'utiliser seule : on peut décorer un pan de mur de son film fétiche.

Un petit jeu de jaquettes papier pour un livre Pléiade est de nature bien différente ! En effet : si l'on a pas le livre en question, la jaquette papier qui est prévue pour, ne servira strictement à rien ! Toute seule, je ne vois pas du tout quel intérêt on peut lui porter ! Il ne s'agit pas de copier une œuvre littéraire, mais d'un accessoire associé à cette œuvre littéraire.

En voulant comparer ce qui peut être comparable : ce serait comme si vous avez acquis dans un vide-grenier par exemple un film DVD ou un CD de musique : il s'agit de produits originaux, pas des copies mais bien légitimes. Or vous souhaitez les remettre dans un boîtier, pour mieux les conserver car vous les aimez bien : Que faire ? Il ne s'agit pas d'une grande affiche de film que l'on souhaite, ou tout autre document imprimé, publicitaire, qui peut avoir un usage autonome : on veut juste retrouver une présentation élégante, retrouver en fait un peu de la même

présentation qu'avait le film ou la musique quand ils ont été mis sur le marché.

Quand l'année dernière le refus m'a été signifié, j'ai stoppé net mes élans de demi-jaquettes, en signalant tout de même à Gallimard qu'il y a un autre vendeur, qui lui fait des copies pures et simples de jaquettes anciennes ! Et depuis 1 an, il continue : ce qui signifie que lui aurait le droit de le faire, et pas moi ??? Pas de réponse.

C'est sur ce point précis d'une utilisation autonome ou une utilisation subordonnée à un produit légitime que j'ai donc cogité. Si vous avez un avis éclairé je vous écoute !

J'ai une voiture de marque Ford. Si le logo ovale à l'avant se perd sur la route, je peux en acheter un autre en remplacement : on trouve cette pièce chez Ford je suppose mais aussi auprès de vendeurs qui le proposent et même avec des variantes de couleur : ces vendeurs ont donc le droit d'utiliser le logo Ford. Ce n'est pas une pièce mécanique mais juste de l'agrément, comme une housse de sièges ou un autocollant de décoration.

En tant que particulier, l'utilisation du 'nrf' et 'Pléiade' est-il autorisé ? En utilisation privée : oui. Mais je ne sais pas vraiment si l'on peut considérer comme une « utilisation loyale » le fait de simplement redonner un peu de tenue à de vieux volumes !

Il ne s'agit pas de vendre des livres en utilisant leur logo et leur présentation : là ce serait vraiment de la contrefaçon. Il s'agit de faire retrouver un peu de lustre à de vieux volumes.

Précisions : je n'aime pas les jaquettes d'un seul tenant qui masquent le dos : j'ai coupé toutes celles que j'avais. D'autre part, les « extraits du catalogue » au verso, qui datent

de 60 ans me semblent superflus, et me laissent froid. Je préfère de loin un sommaire (qui était sinon dans le rabat de la couverture) + un texte de présentation s'il y a de la place. Et je préfère la présentation « moderne » -à part pour les albums quand ils n'avaient pas encore le boîtier illustré.

Mes boîtiers sont blancs, dans un bristol strictement introuvable pour le commun des mortels, et il y a un traitement de surface qui le rend brillant (glossy). Il s'agissait pour moi de remplacer mes derniers « gris à encoches » pour un modèle plus compatible avec les moutures à partir de 1986. Uni est la solution la moins onéreuse et la plus pratique. Il m'est techniquement impossible d'imprimer ces bristols . Or je reçois régulièrement des demandes pour des boîtiers imitation ! Eh : je ne suis pas une succursale de Gallimard, je n'ai pas à disposition un stock de boîtiers originaux.

Relativement à la composition de nouvelles demi-jaquettes : ceci se passe avec un logiciel de traitement de texte et non simplement faire une photocopie ou une copie d'original. Pourquoi ? Parce que je n'ai pas tous les originaux, que si on peut trouver des images de ces pages sur internet, elles sont de qualité insuffisante, et pour les versions anciennes, avec la petite illustration en noir et blanc, et de + je souhaite avoir la liberté de les faire à ma guise. J'avais mis mes 2 fichiers de base (format Word) pour chaque côté de jaquette à disposition (un canevas à remanier pour créer tout à la demande), mais n'en ai pas eu d'écho d'utilisateurs satisfaits, enthousiastes ou mécontents : Je pensais à l'utilisation « privée et sans but commercial » de la chose, mais il faut noter que c'est un

sacré boulot que de créer un jeu de jaquettes !! Un moment j'ai même pensé user du « droit de parodie » pour créer une vraie-fausse demi-jaquette, et même carrément un vrai-faux livre (si on ne voit que la couverture et très peu le dos ça passera) mais il faut attendre le 1^{er} avril en espérant trouver un thème positif, et ce n'est pas aisé actuellement, ou sinon je ne dois pas avoir assez d'imagination, ou bien la peur de faire quelque chose qui n'aille pas, qui fasse polémique...

En résumé : je pensais que l'idée de faire des ½ jaquettes était une bonne idée (au moins pour moi personnellement, dans le cadre privé blabla : j'ai de très nombreux volumes acquis d'occasion, nus...) et me demande encore si c'est « réglo »...

Oui je suis borné et quelque peu têtu, et donc : je « remets l'ouvrage sur le métier » en attendant de voir les retombées s'il y en a!

La chose à me donner est :

- n° de volume dans la collection
- année d'édition
- nom de la personne ayant dirigé l'édition.

Il peut en effet y avoir plusieurs versions du même volume, qui a gardé un seul et même numéro ... Exemple : Molière tome I, n°8..., il n'y a pas moins de 3 éditions.

Je peux faire un lot avec rhodoïd ou avec boîtier, c'est à voir.

Une formule me semble bien :

- sur papier photo brillant épais pour couverture et papier simple pour verso (sommaire).

Ou sinon : tout sur papier photo : le tout est d'en trouver 1 qui soit à un prix raisonnable !

Avis d'une acheteuse en 2025 (en fait le jeu de ½ jaquettes était en cadeau, comme elle a m'a pris 6 coffrets illustrés : dans les 1ers essais sur papier simple) :

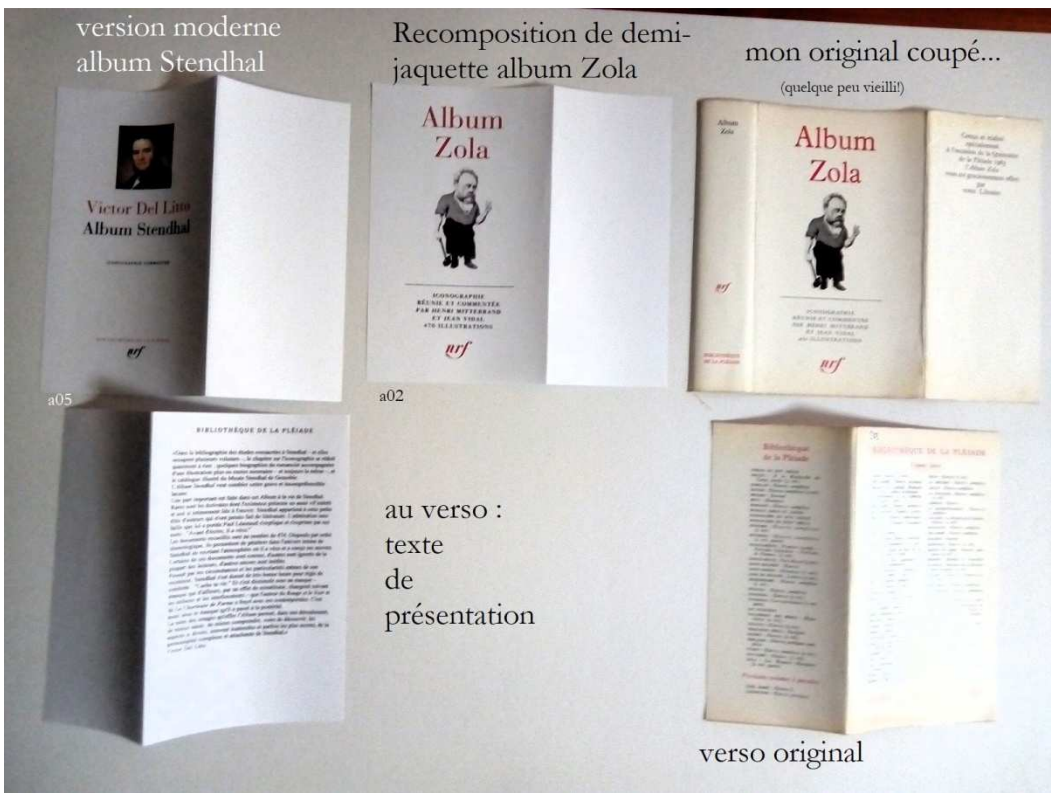
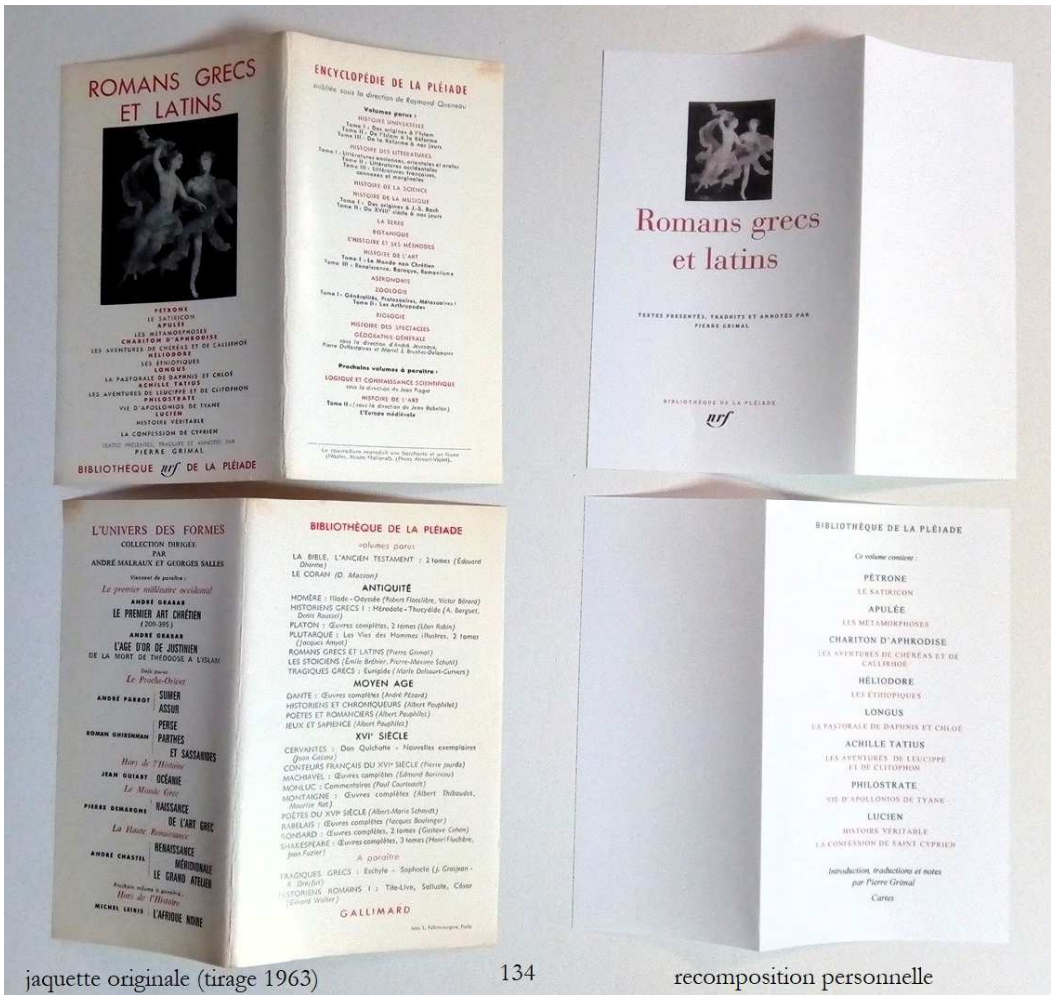
« C'était l'album Zola. Je la trouve bien au niveau des dimensions. Cela rend bien derrière le rhodoïd même s'il n'est pas en papier glacé. Donc plutôt bon dans l'ensemble. »

Extrait inclus dans message à un acheteur d'un lot de 100 rhodoïds, à qui j'offre en cadeau 1 jeu de ½ jaquettes :

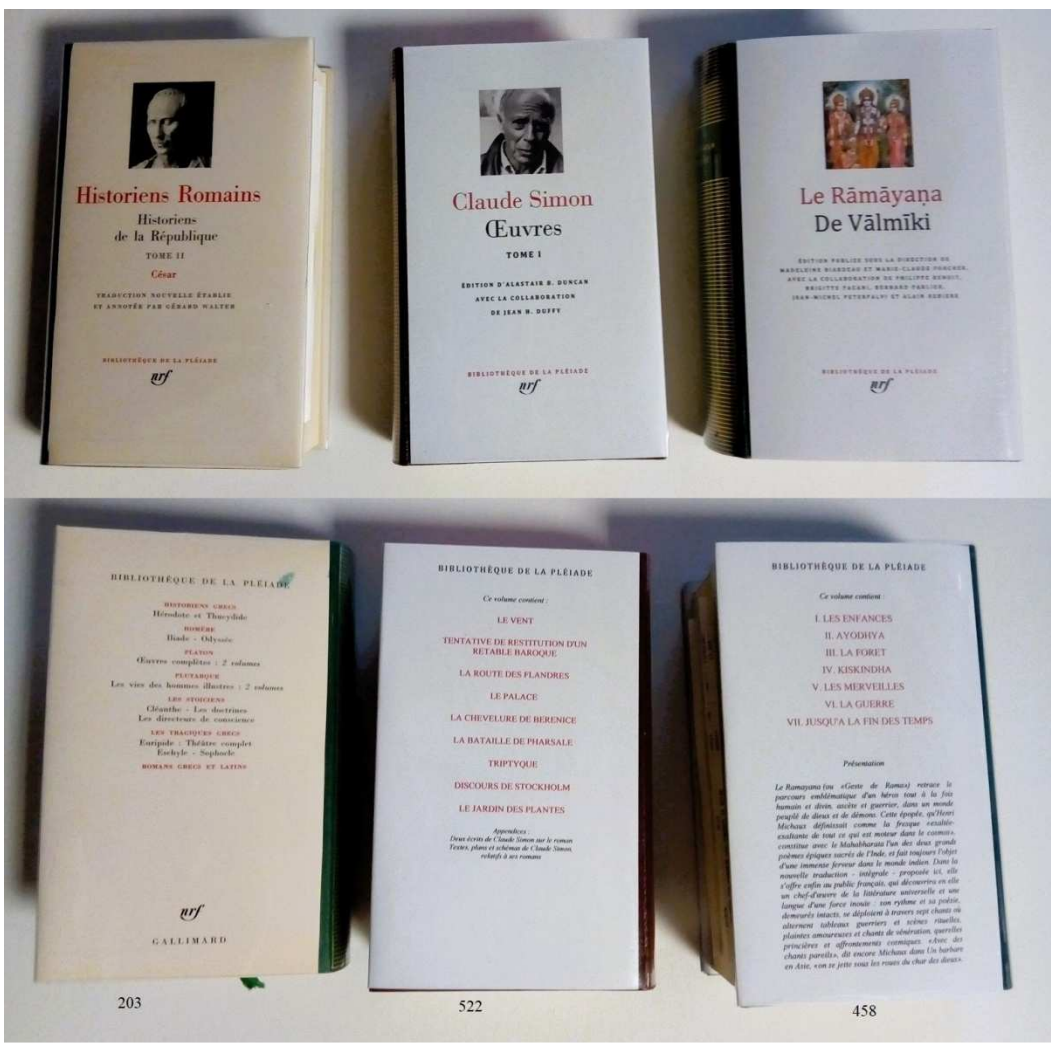
« Le "truc" est donc que je ne souhaite pas que vous revendiez aussi sec un volume doté de mes 1/2 jaquettes ; ou sinon vous devez expliquer à tout futur acheteur que c'est vous-même qui l'avez conçue et imprimée... En effet (et je ne me suis pas renseigné auprès d'un avocat, c'est quand même de la très petite ouvrage...), je suppose que quand on crée quelque chose en y incluant un logo, une marque, un design, ça passe si c'est pour son usage personnel et que ce n'est pas diffusé à tout va (je fais l'analogie avec les contenus numériques photo, musique, vidéo, qui peuvent se télécharger plus ou moins légalement...)

Je fais mes petites 1/2 jaquettes du mieux que je peux, avec soin et minutie comme pour mes boîtiers, mais avec un matériel très sommaire et domestique, sur le papier le plus commun : c'est théoriquement à la portée de tout-un-chacun de faire de même... »

LP - 4 avril 2026



Pour les albums classiques le texte de la quinzaine est mieux en haut...



1/2 originales 1/2 LP neuf 1/2 LP neuf avec présentation

Le Rāmāyaṇa : changement de police à cause des caractères spéciaux
 Verso Historiens romains : le "nrf" n'apparaît plus dans les dernières versions



10 jeux de 1/2 jaquettes à ma manière pour Balzac Bouteron edit : Les sous-titres ont été ajoutés en couverture (repris du verso)



Mélange Balzac Bouteron et Castex... (aé = ancienne édition)



Certaines de ces 1/2 jaquettes n'existent pas à l'origine... Je le ai créé pour faire un ensemble assorti...

Contact mail : laurentposiere@free.fr